1869 : Lettre aux Sœurs de St-Charles de Nancy sur un projet de fondation d'une Congrégation de Sœurs.

Lettre à Mère Euphémie Fervel, Supérieure Générale des Sœurs de Saint-Charles de Nancy (18 janvier 1869)

J'ai donc résolu de former ici des Sœurs nouvelles qui s'occuperaient exclusivement de travaux agricoles qu'elles exécuteraient elles-mêmes. Des sujets se présentent et en assez grand nombre, mais ce qui me manque, ce sont des Sœurs déjà formées qui puissent diriger le noviciat. Ce noviciat, je voudrais l'établir dans une dépendance de l'orphelinat, assez éloigné pour que les deux maisons ne puissent se gêner, mais assez rapproché pour que les Sœurs agricoles puissent, sous la direction de vos Sœurs, exécuter les travaux nécessaires. J'ai pensé que dans ces conditions vous pourriez, ma bonne Mère, parmi les nouvelles Sœurs que vous nous enverrez, en choisir deux qui aient les conditions nécessaires pour diriger un noviciat comme maîtresse et maîtresse-adjointe. Cette nouvelle communauté serait tout-à-fait distincte de celle de Saint Charles, elle aurait sa Règle à part.

Celles de vos Sœurs qui dirigeraient le noviciat seraient prêtées momentanément. Mais comme le noviciat serait dans le même enclos que l'orphelinat, quoique à une certaine distance, il y aurait le double avantage de laisser les deux Sœurs directrices du noviciat unies à la communauté, et de faire faire par les novices agricoles tous les travaux de la propriété. Je vous demande instamment ce service, ma Révérende Mère, et je suis tout à vous en Notre-Seigneur.

Lettre à mère Marie-Claver sur la fidélité dans le combat spirituel (12 janvier 1888)

Ma chère fille en Notre Seigneur,

Je ne saurais trop vous répéter que tout l'essentiel de la vie spirituelle, et par conséquent de la perfection, est d'appartenir à Dieu par le fond même de la volonté. Les impressions ne sont rien que des épreuves si elles sont mauvaises, des encouragements si elles sont bonnes, et cela précisément parce qu'elles ne sont pas voulues. Et comment, ma chère fille, votre volonté pourrait-elle se donner et appartenir à autre chose qu'à notre Seigneur ? Qui a fait quoi que ce soit pour vous, avec efficacité, et qui peut vous récompenser dignement un jour si ce n'est lui ? Comment ! vous auriez fait ce qui était difficile, presqu'héroïque, en vous arrachant à tout pour suivre une vocation de dépouillement et de sacrifice, et maintenant vous vous reprendriez dans des détails presque toujours ridicules ? Vous auriez évité les tempêtes de l'océan, et arrivée au port, vous vous créeriez ces tempêtes dans des verres d'eau ? Et cela pour ne pas savoir tenir le compte qu'il faut d'imaginations et de troubles sans portée.

Êtes-vous décidée à rester attachée à notre Seigneur, oui ou non ? à ne jamais l'offenser gravement avec sa grâce, oui ou non ? à suivre sa voie qui est celle de ses disciples, c'est-à-dire de ses apôtres, oui ou non ? Répondez-moi, je vous prie, nettement, sur ces trois questions, et ne me parlez pas d'autre chose dans votre prochaine lettre. Je vous écrirai moi-même ensuite. Vous ne me parlez pas de vos lectures. Elles sont pourtant bien importantes. Portez, je vous le conseille, à votre père directeur la liste de vos livres spirituels du noviciat, et demandez-lui de vous indiquer parmi eux celui qu'il vous croit le plus utile. Je vous bénis, ma chère fille, en notre Seigneur.